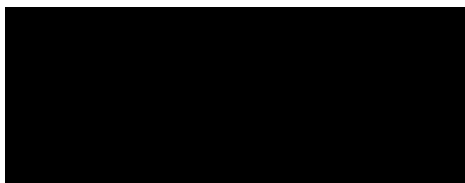




Québec, le 26 juillet 2018



La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 28 mai 2018, ayant les objets suivants :

« Les documents suivants concernant les communications entre des lobbyistes de Medtronic et le ministère des **RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE** depuis le 25 mai 2017 :

- Échanges de courriel
- Notes de breffage au ministre
- Notes internes
- Rapports internes
- Tout autre document faisant état de communications entre Medtronic et le ministère de la Santé

Les lobbyistes inscrits au registre des lobbyistes sont :

- Neil Fraser
- Patrick Hupe
- Gene MacDonald
- Shane Russell
- Jason Vanderheyden
- Pamela Winsor"

Vous trouverez ci-joint les documents pertinents en lien avec votre demande. Les informations (noms, titres, adresse courriel, numéros de téléphone et de cellulaires) caviardées l'ont été en vertu de l'article 54 et 56 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c. A-2.1, ci-après la Loi).

Conformément à l'article 51 de la Loi, il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric Tremblay  
Responsable de l'accès aux documents  
p.j.